

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *sous-direction « emploi formation » ; bureau « activités formation ».*

Liste n° 713 /ARM/DRH-AA/SDEF/BAF par ordre de mérite des candidats et des candidates déclarés admis en liste principale et inscrits en liste complémentaire au concours sur épreuves d'admission à l'école de l'air « filière physique-technologie (PT) » en 2019.

du 24 juillet 2019

NOR :

Références :

Décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 modifié (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n°25 ; signalé au BOC 41/2008) ;
Arrêté du 27 novembre 2017 (JO n° 280 du 1^{er} décembre 2017, texte n° 13) ; signalé au BOC 50/2017 ; BOEM 231.1.2.1) ;
Arrêté du 17 décembre 2018 (JO n° 295 du 21 décembre 2018, texte n° 21) ;
Arrêté du 12 mars 2019 ;
Avis de concours du 27 novembre 2018 (n.i. BO ; JO n° 280 du 4 décembre 2018, texte n°83) ;
Liste n° 561/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF du 6 juin 2019.

Pièce jointe :

Une annexe.

Art. 1^{er}. Les candidats et les candidates classés par ordre de mérite dont le nom figure en annexe, sont déclarés admis en liste principale et inscrits en liste complémentaire au concours sur épreuves d'admission à l'école de l'air « filière physique-technologie (PT) » en 2019 sous réserve d'aptitude médicale.

Art. 2. Les modalités d'incorporation sont consultables sur le site internet <https://devenir-aviateur.fr/actualités/concours-dadmission-lecole-de-lair-2019>.

Art. 3. La présente liste sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le général de corps aérien Alain Ferran.
Directeur des ressources humaines de l'armée de l'air

Original Signé

ANNEXE.

**LISTE DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES ADMIS PAR ORDRE DE MÉRITE
EN LISTE PRINCIPALE ET INSCRITS EN LISTE COMPLÉMENTAIRE.**

1. Corps des officiers mécaniciens de l'air.

1.1 Liste principale.

NUMÉRO DE SERVICE CONCOURS ÉCOLES D'INGÉNIEURS.	CIVILITÉ	NOM	PRENOM	RANG LISTE PRINCIPALE (LP)
25212	Monsieur	Labé	Martin	LP 1

1.2 Liste complémentaire.

Néant.